



AVIS DE CONVOCATION

Séance ordinaire du conseil d'établissement
Mardi 13 octobre 2026 à 18 h 30
Ordre du jour
immeuble Saint-Hugues

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »

	Rôle du CÉ - LIP	Temps
1. Constatation du quorum et ouverture de la séance	<i>Art. 61</i>	2 min.
2. Mot de la direction • Présentation des membres • Rôle du conseil / éthique • Nouvelles de l'école		5 min.
3. Adoption de l'ordre du jour	Adopter	2 min.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2026	Adopter <i>Art.69</i>	5 min.
5. Élection pour les postes de président, vice-président, secrétaire	Nommer <i>Art. 56, 57, 58 et 60</i>	5 min.
6. Parole au public		15 min.
7. Parole à l'OPP		5 min.
8. Parole au représentant du comité de parents		5 min.
9. Nomination des représentants de la communauté	Nommer <i>Art. 42</i>	5 min.
10. Déclaration de conflits d'intérêt et Renseignements nominatifs	Signer <i>Art. 70</i>	5 min.
11. Budget du CÉ – frais de garde	Adopter <i>Art. 66 et 95</i>	5 min.
Décisions ou consultations		
12. Calendrier des séances du conseil d'établissement et Règles de régie interne	Adopter <i>Art. 67 et 108</i>	5 min.
13. Rapport annuel 2025-2026 - école • Projet éducatif / Plan d'action	Adopter <i>Art. 74 et 109</i>	10 min.
14. Plan de lutte • Nouveau canevas 2026-2027	Adopter <i>Art. 75.1 et 110.4</i>	5 min.
15. Prêt de gymnase pour la municipalité	Approuver <i>Art. 93 et 110.4</i>	5 min.
16. Politique des activités éducatives et activités	Approuver <i>Art. 87</i>	5 min.
17. Entrées et sorties éducatives	Approuver <i>Art.87</i>	10 min.

18. Planification des compétences personnelles et sociales (CPS) Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)		Approuver	5 min.
19. Activités en périphérie de l'école		Approuver <i>Art. 87</i>	2 min.
20. Objectifs de financement pour la campagne de canettes de l'année 2026-2027 et types de campagnes • Saint-Marcel • Saint-Hugues • Mandat de l'OPP		Adopter <i>Art. 94</i>	5 min.
21. Transfert Fonds 4 • Municipalité Saint-Hugues – partenariat : Module de jeux		Adopter <i>Art. 94</i>	5 min.
22. Photo scolaire 2027-2028 (fournisseur-date)		Approuver <i>Art. 83</i>	5 min.
Informations			
23. Normes et modalités 2026-2027		Information <i>Art. 96.13</i>	10 min.
24. Capsules de formation obligatoires – nouveaux membres et substituts Capsules (Véronique Lanoie et Philippe Thériault-Paris) Document à signer lorsque la formation est compléter.		Informé <i>Art. 53 et 459.5</i>	2 min.
25. Question diverses			
26. Parole au public			
27. Date de la prochaine assemblée, le 25 novembre à Saint-Marcel			
28. Levée de l'assemblée			

Audrey Beaulé, directrice
13 octobre 2026

Termes	Définition
Adopter	Ce terme signifie le fait de prendre une décision à partir d'une proposition. Il inclut le pouvoir de modifier en tout ou en partie la proposition.
Approuver	Ce terme signifie le fait de donner ou non son accord à une proposition faite par le directeur d'école, et ce, sans modification. Ce pouvoir est plus restreint que le pouvoir d'adopter du fait qu'il concerne des propositions qui touchent des responsabilités attribuées au personnel de l'établissement. Il est également possible de rejeter, en bloc, ce qui est proposé.
Consulter	Ce terme signifie le fait de solliciter l'avis d'une personne en lui donnant l'occasion et un délai raisonnable pour exprimer son point de vue. L'information pertinente doit être fournie afin de permettre un avis éclairé. L'avis ne lie pas l'instance décisionnelle.
Proposer	Élaborer, préparer et soumettre une proposition pour fins d'adoption ou d'approbation.
Quorum	Le quorum au conseil d'établissement est la majorité de ses membres en poste dont la moitié des représentants des parents. (Lip, art.61)